

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 27 mai 2014

Monsieur Marc Provencher  
Gestionnaire  
Direction des évaluations environnementales  
Environnement Canada  
105, rue Mc Gill, 4e étage  
Montréal (Québec) H2Y 2E7

**Objet : Mandat portant sur *Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent***  
**Questions complémentaires du 27 mai 2014 (DQ15, n<sup>os</sup> 1 et 2)**

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions complémentaires suivantes :

**Question 1**

L'étude PR3.6.19, p. 87 souligne que « les moteurs TIER-4 représentent des réductions de NO<sub>x</sub> de plus de 95 % pour les moteurs de moins de 1000 kW et de plus de 70 % pour les moteurs de puissance supérieure. La réduction des émissions de PM<sub>2,5</sub> serait de plus de 95 % pour toutes les puissances de moteur ».

L'utilisation de ces types de moteurs, tel que prévu dans le *Règlement sur les émissions de moteurs hors route à allumage par compression*, pourrait-elle permettre de réaliser des réductions de contaminants comme mentionnées ci-haut ?

**Question 2**

L'étude mentionne également que l'utilisation de pots catalytiques permettrait de réduire de plus de 90 % les émissions de formaldéhyde pour tous les moteurs (PR3.6.19, p. 87).


Veillez préciser si le *Règlement sur les émissions de moteurs hors route à allumage par compression* encadre l'utilisation de pots catalytiques.

Pouvez-vous préciser le taux de réduction potentiel d'émissions de formaldéhyde et d'autres COV en utilisant un pot catalytique ou une autre mesure prévue dans le règlement ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **29 mai, 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice